IRED Innovations et Réseaux pour le Développement

Rapport d'activités 2025



Introduction

L'année écoulée a confirmé le recul des valeurs de solidarité humaine sur de nombreux plans dont celui de la coopération internationale. Les financements pour les actions de développement sont en baisse et cette tendance risque de se poursuivre à mesure que les identités et les intérêts nationaux poussent à la concurrence et aux rapports de force plutôt qu'à la coopération et au dialogue.

Cette situation se vérifie pleinement en Suisse. Le choix des autorités politiques de financer le réarmement militaire au détriment de la coopération internationale est dénoncé à juste titre par Alliance Sud, le centre de compétence suisse pour la coopération internationale. L'IRED se joint pleinement à cette voix.

Les conséquences sur les petites associations comme l'IRED sont multiples. L'accès au financement pour des actions de développement est rendu plus concurrentiel, les exigences en matière de gouvernance et de transparence sont renforcées. Celles-ci sont bien sûr nécessaires mais pas toujours adaptées aux petites structures. La qualité du travail accompli au bénéfice des populations pauvres est parfois moins estimée que la conformité à des normes de plus en plus complexes. Ceci pousse inexorablement les petites associations vers des dilemmes et choix difficiles.

En septembre 2025 j'ai eu le privilège de visiter à nouveau le Burundi et de rencontrer plusieurs paysannes et paysans pauvres qui améliorent leur quotidien et celui de leur famille grâce au travail des équipes professionnelles appuyées par l'IRED avec les impôts du peuple suisse, notamment genevois, par l'entremise de la Fédération genevoise de coopération. Ces familles paysannes luttent avec acharnement dans un environnement difficile pour assurer un meilleur avenir à leurs enfants.

L'IRED est fière de pouvoir dire que les sommes investies sont utilisées à bon escient avec des résultats magnifiques. Plusieurs milliers de familles vivent mieux grâce à ces appuis. La Suisse est suffisamment riche pour permettre la poursuite de telles actions de solidarité internationale et moderniser ses équipements militaires.

Cette nouvelle situation interroge également sur les nouveaux mécanismes et schémas de coopération internationale qui dépendront moins de flux monétaires Nord Sud et davantage sur la mobilisation de financements locaux. L'IRED doit se préparer à cette nouvelle donne.

Philippe Egger 15 février 2026

Président

Remerciements

L'IRED et ses partenaires tiennent à remercier vivement la Fédération Genevoise de Coopération, l'Etat de Genève, la Ville de Genève, les communes de CAROUGE, COLOGNY, CORSIER, CHÊNE-BOURG, CHÊNE-BOUGERIES, GRAND-SACONNEX, LANCY, ONEX, PUPLINGE et VERSOIX, ainsi que la Direction du Développement et de la Coopération pour leur soutien financier à nos réalisations.



République et canton de Genève

La vie du réseau IRED

IRED-Forum, publication trimestrielle de l'IRED éditée par Véronique Samson-Vincent constitue le vecteur principal du réseau de l'IRED distribué électroniquement à plus de 1,000 abonnés. IRED-Forum est disponible sur la page web de l'IRED : https://www.ired.org/newsletter-ired-forum-n23-decembre-2025/



Une étude de Gabriel Foleu sur *L'autonomie financière des ONG et des organisations de développement en Afrique* (septembre 2025) est disponible sur le site de l'IRED. Cette étude est en cours d'examen et de discussion au niveau du réseau de l'IRED. Différentes propositions sont envisagées pour donner une suite concrète à cette étude.

A cet égard un nouveau site internet a été créé, www.developperautrement.net, pour faciliter les échanges sur le thème d'une Afrique souveraine, notamment en matière alimentaire, à partir de l'agriculture familiale et de ses nombreuses associations, coopératives et organisations paysannes. Construire l'autonomie de ces organisations est le grand défi.

L'IRED a permis la participation de Stanislas Bineli, membre du comité exécutif, à un atelier organisé par le ROPPA (www.roppa-afrique.org) à Dakar sur le financement rural (2-4 décembre 2025) et ainsi resserré les liens avec cette organisation pionnière en Afrique, notamment avec son Président Honoraire Mamadou Cissokho, membre de l'IRED.

L'IRED a également facilité la participation de Mme Katia Kamikaze, Secrétaire exécutive de l'Association pour la Dignité Paysanne (ADIP voir www.adip-burundi.org)) à l'atelier sur *Femmes rurales et agriculture en Afrique* organisé par la Plateforme Souveraineté Alimentaire (les organisations membres de la Fédération genevoise de Coopération et leurs partenaires Sud) au Bénin du 13 au 17 octobre 2025.

L'IRED est membre du Comité de pilotage de la Plateforme Souveraineté Alimentaire.

Les appuis aux actions de développement

Appuis aux entreprises de l'économie sociale et solidaire, Burkina Faso, 1er octobre 2022-30 septembre 2025, (CHF 367,500 dont 29,500 mobilisés localement)

Cette action, dirigée par Sylvestre Ouedraogo de l'Institut Panafricain pour le Développement Sahel, a fait la preuve qu'un appui bien calibré permet à des entreprises de l'économie sociale et solidaire de faire croître leurs activités, leurs revenus et leurs membres. Les principaux résultats de cette action ainsi que les outils utilisés sont disponibles sur le site suivant : www.laboress-afrique.org

Appuis à l'agroécologie par la formation et les organisations paysannes, Burundi, 1er janvier 2023-28 février 2026, (CHF 482,400 dont 41,550 mobilisés localement)

Une évaluation de décembre 2025 sur ce projet faite par l'agronome Tocoma Sy qui constate : « La pertinence du PAFOP II est très élevée. L'approche répond directement aux besoins des ménages ruraux : restauration de la fertilité des sols, réduction des dépenses agricoles, résilience climatique, autonomisation économique des femmes, opportunités pour les jeunes et renforcement des organisations paysannes. Le modèle de diffusion par les Paysans Formateurs (PF) constitue un choix stratégique adapté aux réalités locales, particulièrement dans des zones à faible accès aux services d'appui agricole. »

La deuxième phase du projet se termine début 2026. Une nouvelle phase est en préparation qui devrait débuter mi-2026.

Certification des coopératives de café, Burundi, 1er juillet 2023 – 30 juin 2026, (CHF 546,500 dont 46,800 mobilisés localement)

Cette action permet à dix coopératives membres du Consortium des coopératives de café (COCOCA), chacune avec plusieurs centaines de membres (pour un total de plus de 3,000 bénéficiaires) de moderniser les stations de lavage des baies de café (post-récolte) afin de remplir les critères de certification de café organique et ainsi de le vendre à un prix supérieur. Des coopératives du Cococa ont remporté des premiers prix lors du concours national Taste of Harvest de septembre 2025 organisé avec l'Association Africaine des Cafés Fins.

Appuis à l'emploi des jeunes, Burundi, 1er mars 2025 – 31 août 2027, (CHF 452,000 dont 43,400 mobilisés localement)

Cette action, menée par la Maison de l'Entrepreneur, a pu bénéficier d'une nouvelle et dernière phase pour finaliser la méthodologie d'appui aux jeunes entrepreneurs du Burundi. L'objectif est de permettre aux petites entreprises d'atteindre une rentabilité suffisante pour

assurer une croissance autonome. Cette dernière implique la réunion d'un ensemble de requis en termes de commercialisation, de maitrise technique, de capacités de gestion et d'accès à du financement. Quelque 280 entrepreneurs, hommes et femmes, sont bénéficiaires de cette action. La Maison de l'Entrepreneur, dont l'IRED a accompagné la montée en puissance, est maintenant un acteur reconnu de l'appui à l'entreprenariat au Burundi.

Une visite au Burundi réalisée en septembre 2025 par Philippe Egger a permis de constater le bon déroulement de ses différentes interventions et de préparer les prochaines étapes. Les notes de cette visite ont été publiées dans *IRED-Forum No.23 de décembre 2025* référencé ci-dessus. La question de l'autonomie des institutions soutenues par l'IRED au travers de ces différentes actions est centrale dans les observations tirées des échanges menés à cette occasion au Burundi.

Rapport financier 2025

Les comptes de l'exercice 2025 ont été audités par la fiduciaire Beau Audit HLB SA de Genève. L'auditeur note en particulier : « Les comptes annuels sont conformes à la loi Suisse et aux statuts et à cet égard, ne comportent pas d'anomalies significatives (erreurs dans la saisie, l'évaluation, la présentation ou la publication), ni d'omission d'indications.*

Le compte de résultats affichent un excédent de CHF 29,105 au 31 décembre 2025, différence entre les recettes pour frais de gestion (CHF 58,498) et les charges de fonctionnement de l'association (CHF 29,392). En conséquence le bilan de l'association IRED montre des fonds propres d'un montant de CHF 123,524.

Le bilan et le compte de résultat de l'association IRED sont reproduits ci-dessous.

INNOVATION ET RESEAUX POUR LE DEVELOPPEMENT (IRED.ORG)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

			Rappel 2024	
ACTIF		CHF		
Actifs circulants				
Banques		171 207,79		186 985,73
Débiteurs		15 995,19		15 995,19
TOTAL ACTIFS		**187 202,98**		202 980,92
PASSIF				
Fonds étranger à court terme				
Créanciers et passifs transitoires		4 674,53		4 694,00
Fonds affectés				
Fonds affectés FGC (Voir tableau)	49 118,00	-	100 771,50	-
Provision pour actions futures	9 885,78	59 003,78	13 885,78	114 657,28
Fonds propres				
Surplus net au 01.01.2025	83 629,64		65 225,36	
Mise à jour s/exercices antérieurs	10 789,50		4 076,00	
Excédent (Perte) de l'exercice	29 105,53	123 524,67	14 328,28	83 629,64
TOTAL PASSIFS		**187 202,98**		202 980,92

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025
(Période du 1er janvier au 31 décembre 2025)

PRODUITS				
Financement FGC (Voir annexe)		467 452,62		469 400,00
Intérêts bancaires		-		22,80
Reprise s/Provision		4 000,00		14 000,00
		471 452,62		483 422,80
CHARGES				
Charges directes de projets				
Charges projets FGC (Voir Annexe)		460 607,60		443 076,00
Charges projet IRED		-		12 000,00
Frais administratifs				
Frais de personnel	1 766,88		-	
Frais de secrétariat	15 785,58		15 463,11	
Gestion de l'Association	6 700,53		8 200,76	
Information, Site Internet, etc.	5 140,00		2 833,65	
Marketing	2 000,00		10 000,00	
Bulletin IRED	2 000,00		4 000,00	
IRED-Afrique	-		10 122,00	
	-	33 392,99	-	50 619,52
		494 000,59		505 695,52
RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES		**-22 547,97**		-22 272,72
Allocations aux fonds affectés		-467 452,62		-469 400,00
Utilisation des fonds affectés		460 607,60		443 076,00
Utilisation des fonds affectés pour frais de gestion		58 498,52		62 925,00
EXCEDENT (PERTE) DE L'EXERCICE		**29 105,53**		14 328,28

Le fonctionnement de l'IRED

L'IRED est dirigé par un comité exécutif de 5 membres en 2025, à savoir Stanislas Bineli, Philippe Egger (Président), Deogratias Niyonkuru, Sylvestre Ouedraogo et Fernand Vincent.

Depuis septembre 2025 l'IRED a recruté un secrétaire exécutif en la personne de Christophe Vadon qui assume une charge de travail de 10 pour cent (une demi-journée) hebdomadaire.